70 - 30/10/2023 ENGIN DE LEVAGE BATEAUX (4).

REPUBLIQUE FRANCAISE Département des Pyrénées Orientales

Commune d'ARGELES-SUR-MER

CLASSEMENT ISSU DE LA NOMENCLATURE "ACTES": 1.1 Marchés Publics

DECISION MUNICIPALE

N° 70

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122-22, et son alinéa numéro : 4

Vu la délibération du Conseil Municipal d'Argelès-sur-Mer en date du 23 mai 2020 énumérant les attributions déléguées au Maire, ou à un adjoint subdélégué, pour la durée du mandat municipal,

Vu les autorisations budgétaires en cours,

Le Maire d'Argelès-sur-Mer DECIDE :

OBJET: Engin de levage bateaux.

Article 1 :	Dans le cadre d'un marché de fourniture d'un « engin de levage bateaux », passé selon la procédure d'appel d'offres ouvert, il a été retenu par la Commission d'Appel
	d'Offres du 5 octobre 2023 la société BOAT LIFT SRL (12055 DIANO D'ALBA, ITALIE).
	Le marché est attribué pour un montant de 376 450,00 € H.T., et un délai de livraison de 6 mois.

Fait à Argelès-sur-Mer, le : 30/10/2023.

Acte exécutoire consécutivement à sa publication et à sa transmission en Préfecture des Pyrénées Orientales.

Le:

Certifié exact.

ACTE PUBLIÉ

En date du 16/11/2023

Peut faire l'objet d'un recours auprés du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Par Antoine PARRA Marie

Le Maire

Antoine PARRA